

Fiche

Dans un texte, en particulier dans un récit, on est souvent amené à rapporter des paroles d'un ou de plusieurs personnages. On a le choix entre le **discours direct** et le **discours indirect**.

- Quand on rapporte les paroles comme elles ont été prononcées, en faisant référence à la situation d'énonciation d'origine, on produit du **discours direct**.

- Celui-ci se caractérise par une **ponctuation** particulière : **deux-points, guillemets, tirets**.

Ex. : *Il advint un jour que le père voulut se rendre à la foire. Il demanda à ses filles ce qu'il devait leur rapporter :*

« *Mais toi, Cendrillon, que désires-tu ?, dit-il.*

- *Père, le premier rameau qui, sur le chemin du retour, heurtera votre chapeau, cueillez-le moi. »*

- Dans un récit, on appelle **dialogue** les paroles des personnages rapportées au discours direct. Leur présence rend le récit plus vivant.

- À l'inverse du discours direct, le **discours indirect** est intégré au récit initial.

- Il ne comporte aucune marque de la situation d'énonciation dans laquelle les paroles rapportées ont été dites. Les paroles sont rapportées dans des **propositions subordonnées complément d'objet**, commandées par des **verbes** de déclaration ou d'interrogation.

Ex. : *Le père de Cendrillon demanda à sa fille **ce qu'elle désirait**. La jeune fille répondit **qu'un rameau lui suffirait**.*

- Au **discours indirect**, les paroles ne sont pas toujours rapportées fidèlement ; elles sont souvent résumées par celui qui les rapporte.